Fire Prevention is

YOUR RESPONSIBILITY!

10 FIRE-PREVENTION TIPS

SMOKE DETECTORS

- Install a smoke detector on each floor, including the basement.
- Choose a photoelectric cell model, which triggers fewer unnecessary alarms.
- Change the detector according to the replacement date that the manufacturer indicates on the case.

EVACUATION PLAN IN CASE OF FIRE

- Locate two possible exits.
- Identify an assembly point located outside and inform all the occupants of the residence.
- Rehearse with all the occupants the steps to be followed during an evacuation in case of fire.

HOW TO EVACUATE YOUR RESIDENCE

- Close the doors behind you to prevent flames and smoke from spreading to other rooms or into other dwellings.
- Dial 911 once you are outside your residence.

SMOKERS' ITEMS

- Do not throw cigarette butts into flowerpots or on mulch.
- Place butts in a metal container.

SOURCES OF HEAT

- Move curtains or furniture at least 10 cm from radiators, electric baseboard heating units or any other heat source.

ELECTRICITY

- Have a master electrician carry out the electrical installation in your residence.
- Use electrical appliances approved in Canada and bearing the CSA and ULC marks.

CARBON MONOXIDE

- Install a carbon monoxide detector if your garage adjoins your residence or if you use non-electric heating or cooking units.
- Follow the manufacturer's instructions to install the carbon monoxide detector.

PREVENT COOKING FIRES

- Constantly monitor food that is cooking and use a timer.
- Never heat oil in any type of cauldron to fry foods. Use a thermostat-controlled deep fryer.

CHIMNEY SWEEPING

- Have an expert inspect and sweep your chimney once a year, before the heating season begins. The same applies to the outlet pipes of pellet fireplaces.

HOT ASHES

- Let hot ashes cool off outside in a metal container with a metal lid.
- Wait at least seven days before transferring them to a trash bin.

In collaboration with your fire safety service

Québec.ca/prevention-incendies

SI-041-V (2021-09)

Votre gouvernement

Québec

InfoHavelock

Bulletin Octobre 2022

Municipalité du Canton de Havelock
481 route 203
Havelock, QC J0S 2C0
450-826-4741
admin@mun-havelock.ca
www.mun-havelock.ca

Prochaine réunion du conseil
Next Council meeting
Lundi, 7 novembre à 20h / *Monday, November 7th at 8:00 p.m.*

Fermeture des bureaux temps des fêtes/ *Closing of the municipal office for the Holydays*
Les bureaux seront fermés du vendredi 23 décembre 2022 au 2 janvier 2023. De retour dès le 3 janvier à 9h00.
The municipal office will be closed from December 23rd, 2022 to January 2nd 2023. We will be back on January 3rd at 9:00 a.m.

Pour nous joindre / *To contact us*

Mylène Vincent
Directrice générale
Director general
dg@mun-havelock.ca

Athena Vatistas
Réception-perception
Reception-perception
admin@mun-havelock.ca

Sylvie Tran
Inspectrice en urbanisme et en environnement
Inspector - Urbanism and environment
inspecteur@mun-havelock.ca

ÉLECTION PARTIELLE BI-ELECTION
Fin des candidatures le 21 octobre 2022, 16h30.
Nominations close on October 21, 2022 at 04:30 p.m.

FAITS SAILLANTS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 OCTOBRE 2022

- Le Conseil municipal a donné son appui aux producteurs et productrices acéricoles du Québec dans leurs présentation auprès du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs afin qu'il favorise les différents usages en forêt publique dans une vision à long terme qui concilie les intérêts de la sylviculture avec l'acériculture en assurant la sauvegarde du potentiel acéricole nécessaire à la croissance de l'industrie de l'érable, et ce dans une perspective de conservation du patrimoine forestier du Québec;
- Les appels aux personnes âgées de 70 ans et plus reprendront en novembre 2022;
- L'offre de service juridique de type « contentieux » a été renouvelé avec la firme Dunton Rainville pour un coût mensuel de 200$ + taxes;
- Les élus ont déposé leur mise à jour de leur déclarations des intérêts pécuniaires;
- Un compte Avantage Entreprise a été ouvert chez Desjardins pour permettre de produire des intérêts sur les fonds;
- Le contrat de déneigement 2022-2023 du stationnement de l'hôtel de ville, du garage municipal, de la borne sèche et de l'enclos des conteneurs a été octroyé à M. René Martel de T-A-9 enr. pour le coût de 4 599$ taxes incluses;
- Le conseil a refusé les soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres SEAO 2022-09-02 pour le déneigement des chemins municipaux et ont mandaté deux élus pour rechercher des camions de déneigement pour la municipalité;
- Le conseil a envoyé une demande à la municipalité de St-Chrysostome concernant la possibilité d'avoir une entente intermunicipale sur l'accès et l'utilisation à leur dépôt à sel;
- Ouverture d'un dossier avec Dunton Rainville pour l'étude d'un projet de lotissement déposé au bureau du service de l'urbanisme;
- Concours participatif de décoration de citrouilles (voir les détails à l'intérieur)
- Témoignage de sympathie pour Mme Noella Laplante Lavallée, mère de la conseillère Hélène Lavallée, un don a été fait à la Fondation du cœur et de l'AVC.

HIGHLIGHTS OF THE OCTOBER 11 REGULAR MEETING OF 2022

- Council has given its support to Quebec maple syrup producers in their presentation to the Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs to promote the various uses of public forests with a long-term vision that reconciles the interests silviculture and maple syrup production by ensuring the safeguarding of the maple syrup potential necessary for the growth of the maple industry, in a perspective of conservation of Quebec's forest heritage;
- Calls to people aged 70 and over will resume in November 2022;
- The offer of legal services of type "litigation" was renewed with the firm Dunton Rainville for a monthly cost of $ 200 + taxes;
- The elected officials have filed their updated declarations of pecuniary interests;
- An Advantage Enterprise account has been opened at Desjardins to allow interest on funds;
- The contract for snow removal 2022-2023 of the parking lot at the town hall, the municipal garage, the dry hydrant and the container enclosure was awarded to Mr. René Martel of T-A -9 enr. for the cost of $ 4,599 including taxes;
- Council refused the bids received in the call for tenders SEAO 2022-09-02 for the snow removal of municipal roads and mandated two elected officials to research for snow removal trucks for the municipality;
- Council sent a request to the municipality of St-Chrysostome regarding the possibility of having an intermunicipal agreement on access and use of their salt depot;
- Opening of a file with Dunton Rainville for the study of a subdivision project submitted to the urbanism department;
- Participatory pumpkin decorating contest (see details inside)
- Sympathy for Mrs. Noella Laplante Lavallée, mother of Couincillor Hélène Lavallée a donation was made to the Heart and Stroke Foundation.

SANS RENDEZ-VOUS
NO APPOINTMENT NEEDED

ICI SANTÉ
Saint-Louis-de-Gonzague

Vaccins contre la grippe - Flu Vaccine

VENDREDI 4 NOVEMBRE / FRIDAY, NOVEMBER 4th - **13H00 À 19H00** / 1:00 p.m to 7:00 p.m.

VENDREDI 2 DÉCEMBRE / FRIDAY, DECEMBER 2nd - **13H00 À 19H00** / 1:00 p.m to 7:00 p.m.

La clinique de vaccination aura lieu à l'édifice municipal du Canton de Havelcok situé au 481 route 203, Havelock, J0S 2C0

The clinic will be held at the Town hall of the Township of Havelock located at the 481 route 203, Havelock, J0S 2C0

Concours participatif de décoration de citrouille :

2 catégories d'aĝe :

-moins de 18 ans

-18 ans et plus

4 Cartes cadeaux de $25.00 au magin du Dollorama

Envoyez la photo de votre citrouille et une preuve de résidence, ainsi qu'une pièce justificative d'âge par courriel :

admin@mun-havelock.ca

1 seule participation par cotoyen

Participative pumpkin decorating contest

2 age categories :

-under 18 years old

-18 and over

Four $25.00 gift cards to the Dollorama store

Send a picture of your pumpkin, a proof of residence, and a proof of age by e-mail :

admin@mun-havelock.ca

Only 1 entry per citizen

HAVELOCK

CONCOURS DE DÉCORATION DE CITROUILLES

POUR LES RÉSIDENTS DU CANTON DE HAVELOCK

Laissez-vous aller et transformez votre citrouille au gré de votre imagination! Sculptez, creusez, décorez, peignez, gravez! Laissez votre imagination se gâtez!

DATE LIMITE DES PRÉSENTATIONS : 30 OCTOBRE 2022

ACHEMINER LA PHOTO DE VOTRE CITROUILLE ET LES PREUVES JUSTIFICATIVES À ADMIN@MUN-HAVELOCK.CA

HAVELOCK

PUMPKIN DECORATING CONTEST

FOR RESIDENTS OF THE TOWNSHIP OF HAVELOCK

Let your imagination run wild and transform your pumpkin! Carve, dig, decorate, paint! Let your imagination run free!

SUBMISSION DEADLINE: OCTOBER 30, 2022

SEND THE PICTURE OF YOUR PUMPKIN AND THE NECESSARY SUPPORTING DOCUMENTS TO ADMIN@MUN-HAVELOCK.CA

Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

10 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES INCENDIES

AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.

PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Repérez deux issues possibles.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et avisez tous les occupants de la résidence.
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation en cas d'incendie avec tous les occupants.

COMMENT ÉVACUER VOTRE RÉSIDENCE

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.

ARTICLES DE FUMEUR

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou sur le paillis.
- Déposez les mégots dans un contenant métallique.

SOURCE DE CHALEUR

- Éloignez les rideaux et les meubles à au moins 10 cm des radiateurs ou des plinthes électriques ou de toute autre source de chaleur.

ÉLECTRICITÉ

- Confiez l'installation électrique de votre domicile à un maître électricien.
- Utilisez des appareils électriques homologués au Canada et portant les sigles CSA et ULC.

MONOXYDE DE CARBONE

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.

PRÉVENIR LES FEUX DE CUISSON

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron ; utilisez une friteuse thermostatique.

RAMONAGE DES CHEMINÉES

- Confiez l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période du chauffage. Ce conseil est également de mise pour les tuyaux d'évacuation des foyers à granules.

CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle également en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

SI-041.2 (2021-06)

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Québec.ca/prevention-incendies

Votre gouvernement

Québec